

LA JARD

Charente-Maritime, canton et arrondissement Saintes,

276 habitants

I.S.M.H. 1967

ÉGLISE SAINT-JACQUES. Cette église est construite en bordure d'une importante voie romaine, sur une éminence qui domine la basse vallée de la Seugne habitée dès les temps préhistoriques. Édifiée vers la fin du XII^e s. à l'emplacement probable d'édifices plus anciens, l'église de La Jard, placée sous le patronage de saint Jacques, a été plusieurs fois remaniée avant de parvenir jusqu'à nous.

L'église forme un volume étroit et allongé, composé d'une nef unique de deux travées, d'une travée de chœur et d'une abside semi-circulaire. L'abside, d'époque romane, montre encore des traces de sculptures, elle est dépourvue de contreforts ; le clocher massif et carré, au toit plat qui coiffe la travée de chœur, est un peu postérieur. Chacune de ses faces s'orne d'une belle fenêtre en plein cintre à colonnettes. Au midi, la lancette qui éclaire cette travée est surmontée d'un demi *oculus* mouluré comme on en voit, ailleurs en Saintonge, à Pérignac-en-Pons, par exemple, fin XII^e et début XIII^e, et pas après.

Quant à la nef, entièrement rebâtie au XIV^e siècle et raccourcie d'une ou peut-être deux travées lors des guerres de Religion, elle n'offre plus qu'une très simple façade bâtie vers 1880 ; collée plus que rattachée à la nef par une césure verticale, celle-ci porte en son centre une très banale porte néo-classique.



La Jard (Charente-Maritime)
Église Saint-Jacques
Vue sud-est



La Jard (Charente-Maritime)
Église Saint-Jacques
Intérieur de la nef et du chœur
(cl. P. Dubourg-Noves)

À l'intérieur, l'abside semi-circulaire romane est dépourvue de tout décor. Elle est éclairée par trois baies en plein cintre et le cul-de-four est simplement souligné d'un cordon en biseau. Deux décrochements latéraux permettent l'élargissement de la travée sous clocher, de plan carré et couverte d'une belle voûte d'ogives dans le style « français » du début du XIII^e siècle. Les faisceaux de colonnes qui la reçoivent sont couronnés de chapiteaux à crochets sous tailloirs quadrangulaires. Ceux des tailloirs qui reçoivent les ogives sont posés de biais. Seule une corbeille de la pile sud-est montre, en partie dissimulée par les crochets, une bague à décor festonné qui est une réminiscence romane. Les ogives sont formées d'un tore central séparé de deux tores plus petits par de minces ressauts rectangulaires. Elles convergent vers une élégante clé en

rond permettant le passage d'une cloche d'environ 40 cm de diamètre. Les larges formerets et les doubleaux sont de section carrée, non moulurés. Les bases sont enterrées. L'éclairage est assuré par une mince baie allongée dans chaque gouttereau. La vis d'accès à la tour ouvre par une porte proche de la pile sud-ouest.

La nef possède deux travées sensiblement carrées, la première voûtée d'ogives retombant sur un faisceau de colonnes, par l'intermédiaire de corbeilles à crochets. La clé ronde est décorée d'une croix pattée. Près des retombées des ogives orientales, il n'y a ni colonne ni chapiteau symétriques de ceux qui reçoivent les formerets de la travée sous clocher, mais à leur place on remarque deux culots sculptés. Celui du midi est un gros masque démoniaque à oreilles de chat qui tire la langue. Le personnage qui lui correspond au nord est un homme assis dans une posture royale, un mollet posé à plat et croisé sur l'autre cuisse. Il porte ses mains à ses oreilles, dans un geste énigmatique qui se retrouve dans beaucoup de chapiteaux romans, et il est assis sur un masque démoniaque encadré de feuillage, d'un style relevé.

La travée ouest a perdu sa voûte et ne conserve plus au sud que quelques traces de formeret dans un gouttereau très remanié. Toute trace de retombées, culots ou colonnes, a disparu lors de la reconstruction de la façade. Les deux travées de la nef sont percées chacune d'une baie : elles témoignent de remaniements dont l'appareillage porte également trace. Du mobilier disparu ne subsiste plus dans l'abside qu'un autel de pierre galbé du XVIII^e s. privé de son tabernacle.

En 1990, la commune a entrepris la restauration de l'église. Au cours de ces travaux, la première travée de la nef s'est effondrée, la deuxième a dû être étayée et pourvue d'une charpente provisoire. Sollicitée pour l'achèvement des travaux, la Sauvegarde de l'Art français a accordé 12 196 € en 2001 pour la réfection des deux premières travées de la nef.

P. D-N.